

# **Mémoire sur le projet de parc éolien Des Moulins**

**Présenté par  
Colette Léveillé**

**à**

**La commission du bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement Québec**

**le 5 octobre 2009**

Colette Léveillé, citoyenne et copropriétaire depuis douze ans à la municipalité de Kinnear's Mills. Bénévole active dans plusieurs comités municipaux et également membre du mouvement populaire d'appui " Dans le Vent " et qui n'aura aucune éolienne sur notre propriété, émet ma position :

Considérant que lors de la présentation du projet en 2007 par le promoteur et suite aux questionnements et réponses reçues lors des autres rencontres d'information et du supplément de renseignements entendus lors de la première session des audiences du BAPE à laquelle j'ai assistée m'ont permis de me sécuriser et de me rassurer sur tous les éléments tant qu'à l'intégration visuelle et sonore ainsi qu'à tout ce qui concerne la protection de la flore et la faune ;

Considérant que l'implantation des éoliennes se fera en appliquant les normes gouvernementales dans la protection des forêts, des sols et plans d'eau et que cette énergie verte soutiendra notre préoccupation dans la réduction des changements climatiques, le smog, les pluies acides et la pollution de l'air en compensant pour les gaz à effet de serre produit par les autres sources d'énergie moins verte.

Considérant que les chemins nécessaires à la conduite du projet respecteront les normes environnementales dans leur réaménagement pour certains et dans leur construction et choix d'emplacement pour les autres ;

Considérant que le projet assure un supplément monétaire important pour le budget municipal à court et long terme et ce pour une durée de vingt ans et que les sommes versées aux municipalités seront réinvesties pour le bien-être de la collectivité par des projets et des améliorations du milieu;

Considérant que le promoteur s'engage à respecter les données économiques, environnementales et sociales établies lors des consultations publiques ;

Considérant que ce projet sera une source d'emplois intéressants pour les trois municipalités participantes dans la construction, l'exploitation et l'entretien des éoliennes en plus des retombées économiques pour les commerces environnants ;

En conséquence, je suis grandement en faveur de l'autorisation au projet du parc éolien DesMoulins pour notre région.

Colette Léveillé